



NOTICE D'UTILISATION
CARTE DE GARANTIE
CATALOGUE DES PIECES DE RECHANGE

RECOLTEUSE DE POMMES DE TERRE A 1 RANG

**Z655 - ARRACHEUSE DE POMMES DE
TERRE**



**PRENEZ CONNAISSANCE AVEC LE CONTENU DE LA
NOTICE D'UTILISATION AVANT DE COMMENCER LE
TRAVAIL**



SA2E
19 rue Joseph Cugnot
49130 LES PONTS DE CE, France





BOMET®

Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa

07-100 Węgrów, ul. B. Joselewicza 2

tél : (0 prefix 25) 691 78 06

http:www.bomet.pl; e-mail: bomet@bomet.pl

DECLARATION DE CONFORMITE WE



pour la machine



*Conformément à l'Arrêté du Ministre de l'économie du 21 août 2008 (J.O. N° 199, pos. 1228) et
à la Directive de l'Union Européenne 2006/42/WE du 17 mai 2006 r. (J.O. L157 pp.24-86)*

nous déclarons avec la responsabilité totale que la machine :

Machine: RECOLTEUSE DE POMMES DE TERRE A 1 RANG
Type/modèle: Z655
Année de
fabrication :

à laquelle se réfère la présente déclaration remplit les exigences de :
*l'Arrêté du Ministre de l'Economie du 21 octobre 2008 sur les principales
exigences pour les machines (J.O. N°199, pos. 1228)
et de la Directive de l'Union Européenne 2006/42/WE du 17 mai 2006*

Personne responsable de la documentation technique de la machine : Andrzej Sińczuk, ul. B. Joselewicza 2, 07-100 Węgrów

**Les normes suivantes ont également été utilisées dans l'évaluation de la
conformité :**

PN-EN ISO 12100:2012P

PN-EN ISO 4254-1:2013-08E

Cette déclaration de conformité perd son importance si la machine est modifiée ou
reconstruite sans notre accord.

LA NOTICE D'UTILISATION CONSTITUE L'EQUIPEMENT DE BASE DE LA MACHINE !

BOMET
Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa
07-100 Węgrów, ul. Berka Joselewicza 2
tel. +48 25 792 38 88
NIP 8241801763

Węgrów, le

.....

Lieu et date d'établissement

*Nom, prénom et fonction de la personne
autorisée à signer*



BOMET®

Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa

07-100 Węgrów, ul. B. Joselewicza 2

tél : (0 prefix 25) 691 78 06

http:www.bomet.pl; e-mail: bomet@bomet.pl

**CE DECLARATION DE CONFORMITE WE pour CE
la machine**

*Conformément à l'Arrêté du Ministre de l'économie du 21 août 2008 (J.O. N° 199, pos. 1228) et à
la Directive de l'Union Européenne 2006/42/WE du 17 mai 2006 r. (J.O. L157 pp.24-86)*

nous déclarons avec la responsabilité totale que la machine :

Machine: RECOLTEUSE DE POMMES DE TERRE A 1 RANG
Type/modèle: Z655
Année de
fabrication :

à laquelle se réfère la présente déclaration remplit les exigences de :

*l'Arrêté du Ministre de l'Economie du 21 octobre 2008 sur les principales exigences
pour les machines (J.O. N°199, pos. 1228)
et de la Directive de l'Union Européenne 2006/42/WE du 17 mai 2006*

Personne responsable de la documentation technique de la machine : Andrzej Sińczuk, ul. B. Joselewicza 2, 07-100 Węgrów

**Les normes suivantes ont également été utilisées dans l'évaluation de la
conformité :**

PN-EN ISO 12100:2012P

PN-EN ISO 4254-1:2013-08E

Cette déclaration de conformité perd son importance si la machine est modifiée ou reconstruite sans notre accord.

LA NOTICE D'UTILISATION CONSTITUE L'EQUIPEMENT DE BASE DE LA MACHINE !

BOMET
Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa
07-100 Węgrów, ul. Berka Joselewicza 2
tel. +48 25 792 38 88
NIP 8241801763

Węgrów, le
Lieu et date d'établissement

.....
*Nom, prénom et fonction de la
personne autorisée à signer*

CARTE DE GARANTIE

Récolteuse de pommes de terre à 1 rang type **Z655**

Numéro de série

Date de fabrication

Signature du contrôleur

Date de vente

Signature du vendeur

BOMET
Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa
07-100 Węgrów, ul. Berka Joselewicza 2
tel. +48 25 792 38 88
NIP 8241801763

.....
Cachet du vendeur

ATTENTION : Il faut exiger du vendeur de remplir correctement (lisiblement) la carte de garantie ainsi que les coupons de réclamation. Le manque p.ex. de la date de vente ou du cachet du vendeur pourra causer le refus des éventuelles réclamations. La carte de garantie avec des inscriptions corrigées ou remplie illisiblement - est invalide.

Règles de la démarche de réclamation

1. Comme utilisateur est comprise une personne physique ou morale faisant acquisition de l'appareil agricole, comme vendeur - une unité commerciale fournissant l'appareil à l'utilisateur, tandis que par fabricant - le fabricant de l'appareil agricole.
2. Le fabricant garantit une bonne qualité et un fonctionnement correct de la récolteuse de pommes de terre pour laquelle la présente garantie est établie.
3. Les défauts ou endommagements de la récolteuse seront supprimés gratuitement sur place chez l'acheteur dans un délai de **12 mois** à partir de la date d'achat.

4. Les défauts ou endommagements constatés doivent être déclarés personnellement, par courrier ou par téléphone.
5. Si pendant la période de garantie a lieu une nécessité d'effectuer des réparations de garantie et le produit possède toujours des défauts empêchant son utilisation conforme à sa destination, l'acheteur a le droit d'échanger le produit contre un nouveau, libre de défaut ou au remboursement.
6. Si le fabricant, le vendeur et l'utilisateur n'établissent pas de délai nouveau de réalisation de la réclamation, de l'échange du produit ou du remboursement, cela devrait être effectué dans un délai de 14 jours à partir de la date de déclaration de l'utilisateur.
7. Parmi les réparations de garantie ne sont pas prises en considération les réparations causées par :
 - l'utilisation de la récolteuse incompatible à la notice d'utilisation et à sa destination, -des cas de force majeure ou autres dont le fabricant ne prend pas de responsabilité.

Ces réparations peuvent être effectuées uniquement au frais de l'utilisateur, de l'acheteur.
8. Le fabricant a le droit d'annuler la garantie pour le produit dans le cas de constatation : - de changements de construction,
 - d'endommagements causés par des cas de force majeure,
 - de manque d'inscriptions exigées ou de leur réalisation autonomie dans la carte de garantie,
 - d'utilisation de la récolteuse non conforme à sa destination ou à la notice d'utilisation.

Coupon de réclamation n°1

Récolteuse de pommes de terre à 1 rang **Z655**

N° de série Date d'achat

signature et cachet du vendeur

N° du protocole de réclamation

Coupon de réclamation n°1

Récolteuse de pommes de terre à 1 rang **Z655**

N° de série Date d'achat

signature et cachet du vendeur

N° du protocole de réclamation

Coupon de réclamation n°1

Récolteuse de pommes de terre à 1 rang **Z655**

N° de série Date d'achat

signature et cachet du vendeur

N° du protocole de réclamation

J'ai réceptionné l'appareil technique valide après réparation le

.....

..... signature
de l'utilisateur

Remarques :

.....

.....

.....

J'ai réceptionné l'appareil technique valide après réparation le

.....

..... signature
de l'utilisateur

Remarques :

.....

.....

.....

J'ai réceptionné l'appareil technique valide après réparation le

.....

..... signature
de l'utilisateur

Remarques :

.....

.....

.....

IDENTIFICATION

RECOLTEUSE DE POMMES DE TERRE A 1 RANG

La récolteuse de pommes de terre à 1 rang possède une plaque signalétique placée dans la partie avant du châssis de la récolteuse. Les données de base servant à l'identification de la machine y ont été placées : nom du fabricant, symbole de la machine, numéro de série, année de fabrication.

Les données se trouvant sur la plaque signalétique servent à l'identification de la récolteuse et doivent répondre aux données inscrites lors de la vente.

Symbole **Z655**
Année de fabrication

N° de série

IL EST CONSEILLE QUE LE FOURNISSEUR DES MACHINES, AUSSI BIEN NEUVES QUE D'OCCASION, CONSERVE L'ACCUSE DE RECEPTION DE LA NOTICE D'UTILISATION AVEC LA MACHINE SIGNE PAR L'ACHETEUR



LA NOTICE D'UTILISATION CONSTITUE L'EQUIPEMENT DE BASE DE LA MACHINE

POUR UNE UTILISATION ULTERIEURE

CONSERVER LA NOTICE

**ATTENTION !**

En prêtant la machine il faut fournir avec la machine prêtée la notice d'utilisation.

TABLE DES MATIERES

CARTE DE GARANTIE	4 1.
INTRODUCTION	9 2.
DESTINATION DE LA RECOLTEUSE.....	9 3.
REMARQUES CONCERNANT LA SECURITE ET AVERTISSEMENTS	10
3.1. Symboles : signification et application	10
3.2. Utilisation prévue	10
3.3. Description du risque résiduel	10
3.4. Evaluation du risque résiduel	11
3.5. Prescriptions de la sécurité de travail.....	11
3.5.1. Prescriptions générales	12
3.5.2. Attelage de la machine	12
3.5.3. Utilisation de la machine	12
3.5.4. Transport de la machine	13
3.5.5. Stockage de la machine	13
3.5.6. Autres recommandations.....	13
3.6. Conformité aux normes	14
3.7. Responsabilité du fabricant et garantie	14
3.8. Signes de sécurité et inscriptions	14
3.9. Bruit et vibrations	16
4. INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION	16
4.1. Informations générales	16
4.2. Construction et fonctionnement de la machine	16
4.3. Equipement	17
4.4. Préparation du tracteur au travail	17
4.5. Préparation de la récolteuse au travail	17
4.6. Attelage de la récolteuse au tracteur	18
4.7. Réglages et positionnements de la récolteuse	18
4.8. Travail avec la récolteuse	19
5. ENTRETIEN TECHNIQUE	20
5.1. Indications concernant l'entretien de la récolteuse	20
5.2. Entretien de la récolteuse après la saison	20
5.3. Stockage de la récolteuse	20
5.4. Remplacement des éléments ouvrables	20
5.5. Notice de lubrification	20
5.6. Détection et suppression des défauts	20
6. TRANSPORT SUR VOIES PUBLIQUES	20
6.1. Transport de la récolteuse à l'aide des moyens de transport	20
6.2. Transport de la récolteuse sur l'attelage trois-points d'un tracteur	20

7. DEMONTAGE ET DEMOLITION	20
8. CARACTERISTIQUE TECHNIQUE.....	20
NOTES.....	20

1. INTRODUCTION

La présente notice d'utilisation est ajoutée à chaque machine dans le but de prendre connaissance avec la construction, l'emploi et le réglage de la récolteuse de pommes de terre à 1 rang. Elle a aussi pour but d'avertir contre les risques existants ou pouvant avoir lieu. La notice contient également des informations concernant la préparation de la récolteuse au travail et au transport sur les voies publiques.

Le respect précis des recommandations contenues dans cette notice assurera un long travail sans pannes et aura une influence sur une baisse des coûts d'exploitation. Les chapitres particuliers de la notice (selon la table des matières) décrivent en détail les problèmes appropriés. Si dans la notice se trouvent des informations incompréhensibles pour l'utilisateur, il peut obtenir des explications détaillées en écrivant à l'adresse du fabricant (l'adresse se trouve sur la couverture) – il faut alors préciser : l'adresse exacte de l'acheteur de la machine, le symbole de la machine, le numéro de série, l'année de fabrication et l'année de l'édition de la notice d'utilisation.

Les mentions utilisées dans la notice d'utilisation : côté gauche, côté droite, avant et arrière – se réfèrent à la position de l'observateur se trouvant face à la machine conformément à la direction de conduite.

Les règles de la démarche de garantie et les droits y résultant sont mentionnés dans la carte de garantie jointe à chaque récolteuse.

2. DESTINATION DE LA RECOLTEUSE

La récolteuse à 1 rang est destinée uniquement à des travaux agricoles. Son utilisation dans d'autres buts sera comprise comme une utilisation non conforme à sa destination. L'accomplissement des exigences concernant l'exploitation de la machine, c'est-à-dire son emploi et les réparations conformes aux recommandations du fabricant ainsi que leur respect rigoureux constituent la condition de l'utilisation conforme à la destination.

La machine doit être utilisée et exploitée uniquement par des personnes ayant pris connaissance avec ses caractéristiques détaillées ainsi qu'avec les procédures dans le cadre de la sécurité. Les règles concernant la prévention des accidents ainsi que toutes les règles de base dans le cadre de la sécurité du travail ainsi que les règles du code de la route doivent être respectées.

La récolteuse Z655 est une machine attachée à un attelage trois-points du tracteur. La récolteuse doit travailler avec des tracteurs d'une puissance de plus de 10 ch. équipés d'une prise de puissance normalisée, d'un attelage trois-points catégorie I ou II et des charges à l'essieu avant pour garder le coefficient exigé de la maniabilité ($s \geq 0,2$) La machine est équipée de pivots bilatéraux de l'essieu inférieur de l'attelage permettant d'attacher la récolteuse aux tracteurs avec l'attelage de catégorie 1 (pivot au diamètre de $\varnothing 22\text{mm}$) ou de catégorie 2 (pivot au diamètre de $\varnothing 28\text{mm}$). La machine est destinée surtout à récolter les pommes de terre d'1 rang mais d'autres légumes-racines et fruits peuvent également être récoltés. La machine peut être utilisée sur des sols légers et moyennement compacts d'un faible écaillage et sur des sols de plaines ainsi que sur des sols inclinés jusqu'à $8,5^\circ$.

La récolteuse pénètre dans le billon à l'aide du soc en soulevant la terre avec les pommes de terre, ensuite la terre est tamisée dans deux paniers tandis que les pommes de terre sont placés à gauche dans une bande étroite permettant ensuite un passage ouvrable.

La récolteuse peut être utilisée dans la récolte des plantes-racines, p.ex. des oignons, des carottes, etc.

3. REMARQUES CONCERNANT LA SECURITE ET AVERTISSEMENTS

3.1. Symboles : signification et application

Des symboles ont été utilisés dans la présente notice pour attirer l'attention du lecteur et accentuer les aspects particulièrement importants nécessitant une explication.



DANGER

Montre un danger avec un éventuel risque d'accident. Le non respect des recommandations désignées par ce signe peut mener à des situations de risque sérieux de blessures de l'opérateur et/ou des personnes se trouvant à côté ! ***Il faut strictement respecter ces recommandations !***



ATTENTION

Ce symbole montre la possibilité d'endommager la machine ou un objet et ordonne d'être prudent. ***Il s'agit d'une indication importante à laquelle il faut faire particulièrement attention !***



A RETENIR

Ce symbole désigne une indication ou remarque concernant les fonctions clés ou les informations utiles concernant le fonctionnement correct de la machine.

3.2. Utilisation prévue

La récolteuse à 1 rang de pommes de terre Z655 a été construite, construite et adaptée au plantage des pommes de terre dans deux rangs sur des champs plats et ondulés, sur tous types de sols maintenus dans une culture correcte, sans pierres, d'une humidité permettant un travail correct. Le travail de la récolteuse peut être effectué sur des pentes jusqu'à 8,5°. La récolteuse à 1 rang doit travailler avec des tracteurs d'une puissance de 10 ch. Et plus équipés d'une prise de puissance normalisée et d'un attelage trois-points standard de catégorie I ou II, la machine possède des pivots $\varnothing 22$ mm et $\varnothing 28$ mm. Le tracteur doit être équipé de poids de charge standards de l'essieu avant pour garder le coefficient exigé de manœuvrabilité.



A RETENIR

Les prescriptions concernant la destination ainsi que les configurations prévues pour cette machine sont uniquement acceptables. Il ne faut pas utiliser la machine dans d'autres buts que ceux qui ont été prévu pour elle. Les prescriptions citées dans la notice d'utilisation ne remplacent pas le devoir face aux réglementations en vigueur conformes à la loi, se référant aux normes concernant la sécurité et la prévention des accidents mais les résumant seulement.

3.3. Description du risque résiduel

Le risque résiduel provient d'un mauvais ou incorrect comportement de l'opérateur de la récolteuse. Le plus grand danger peut avoir lieu pendant la réalisation des activités suivantes :

- emploi de la récolteuse par des personnes mineures mais aussi qui n'ont pas pris connaissance de la notice d'utilisation ou ne possédant pas de permis pour conduire un tracteur agricole,

- emploi de la récolteuse par des personnes en état de maladie, par des personnes étant sous influence d'alcool ou de stupéfiants,
- transport et travail sans conserver les mesures de sécurité appropriées,
- emploi de la récolteuse avec le tracteur si des personnes se trouvent entre la machine et le tracteur avec le moteur en marche,
- travail quand des personnes ou des animaux se trouvent près de la portée du fonctionnement de l'ensemble tracteur + machine,
- d'emploi et de réglages de la récolteuse quand le moteur du tracteur est en marche et que la machine n'est protégée contre le risque de tomber.


La récolteuse est considérée lors de la description du risque résiduel de la récolteuse comme une machine qui à partir du moment de la mise en marche de la production a été conçue et réalisée selon l'état actuel de la technique.


3.4. Evaluation du risque résiduel


La menace et le risque résiduel peuvent être limités au minimum pendant l'exploitation de la récolteuse si les consignes suivantes sont respectées :

- lecture attentive de la notice d'utilisation,
- interdiction de présence sur la récolteuse des personnes pendant le travail et le transport,
- interdiction de présence des personnes entre le tracteur et la récolteuse quand le moteur du tracteur est en marche,
- toutes les activités de réglage, d'entretien et de lubrification de la récolteuse doivent être effectuées seulement quand le moteur du tracteur est arrêté,
- les réparations de la récolteuse ne peuvent être effectuées que par des personnes formées pour cela,
- emploi de la machine par des personnes qui sont autorisées à conduire les tracteurs agricoles et qui ont pris connaissance de la notice d'utilisation de la machine,
- pendant la réparation, la machine, avec la machine soulevée si nécessaire, doit être protégée contre une chute p.ex. par un morceau de bois.
- protéger la récolteuse contre l'accès des enfants.


Bien que la société **BOMET**[®] prenne la responsabilité de la normalisation et de la construction dans le but d'éliminer les dangers, certains éléments du risque durant le travail de la récolteuse automatique ne peuvent pas être éliminés.


 **1) Danger d'attachement ou de blessure** par les bords du châssis ou par le bout aigu des coutres et des paniers à tamiser de la récolteuse pendant l'attachement ou le changement de position transport – travail et à l'envers.

 **2) Danger de blessure ou de frottement** par les éléments de la machine pendant la réalisation des activités d'emploi ou de réglage résultants de la mauvaise position de l'opérateur pendant ces activités.

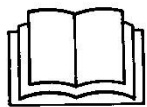
 **3) Danger de chute de la machine** pendant le stockage ou le transport. La récolteuse doit être posée pendant son stockage sur un sol plat sur les roues porteuses et sur les socs

pour garder une stabilité. La récolteuse ne peut être attachée qu'aux classes de tracteurs conseillées par le fabricant.

 **4) Risque d'entraînement** par les éléments rotatoires de propulsion. Conserver une distance de sécurité quand les éléments rotatoires sont en mouvement. L'opérateur et les personnes tiers ne doivent pas se rapprocher de la machine pendant son travail.

 **5) Danger de propulsion** des pierres pendant le travail par les paniers à tamiser. Garder une précaution particulière et une distance de sécurité pendant le travail de la machine. L'opérateur et les personnes tiers ne doivent pas se rapprocher de la machine pendant son travail.

3.5. Règles de la sécurité du travail



ATTENTION

Afin d'éviter les dangers, avant de commencer le travail avec la récolteuse il faut prendre connaissance du contenu de la présente notice et respecter les règles suivantes concernant les dangers et les mesures de sécurité :

3.5.1. Prescriptions générales

- Outre la présente notice d'utilisation il faut aussi respecter le code de la route et les règles de sécurité de travail.
- Les avertissements (pictogrammes) se trouvant sur la récolteuse fournissent des indications concernant la sécurité de l'utilisateur et des personnes tiers et disent comment éviter les accidents.
- Il faut respecter les règles contenues dans le Code de la route pendant la circulation sur les voies publiques.
- Il est conseillé de travailler avec un tracteur équipé d'une cabine ou d'un châssis de protection.
- Il faut vérifier avant chaque sortie de la machine si tous les éléments de la récolteuse se trouvent dans un bon état. Les endommagements apparus doivent être immédiatement réparés et les manques éventuels complétés.
- Il faut éviter de rester dans la zone de travail de la récolteuse.
- Il faut éteindre le moteur du tracteur et enlever les clés de contact avant de quitter la cabine du tracteur et avant chaque activité effectuée auprès de la récolteuse.
- La récolteuse doit être stockée dans un endroit sec, sur un sol dur et plat. Il faut faire très attention en baissant la récolteuse sur le sol. Danger de blessure !!!

3.5.2. Attelage de la machine

- Il faut faire particulièrement attention en attachant ou en détachant la récolteuse avec le tracteur.
- Il est interdit de rester entre la récolteuse et le tracteur pendant la réalisation de toutes les activités avec le levier desservant le système hydraulique.

- Il est interdit de rester entre la récolteuse et le tracteur lorsque le moteur est en marche pendant le regroupement de la récolteuse et du tracteur.
- Il faut immobiliser le moteur, enlever les clés de contact et tirer le frein à main pendant la réalisation des activités quelconques de maintenance de la récolteuse.
- Les protections des boulons de l'attelage de la récolteuse ne doivent être effectuées qu'en utilisant les protections types sous forme de verrous transversaux.
- La récolteuse ne peut être attachée qu'aux tracteurs des classes recommandées équipés de charges de l'essieu avant.
- La récolteuse ne peut être utilisée que par une personne ayant le permis de conduire les tracteurs Agricole.
- Il faut respecter la charge minimum de l'avant du tracteur pendant le regroupement.



ATTENTION

Le travail avec un tracteur d'une autre classe que celle recommandée par le fabricant peut causer le risque de perte de stabilité lors du fonctionnement ou à l'arrêt. La

charge de l'essieu avant ne peut pas être inférieure à 20% de son propre poids.

3.5.3. Utilisation de la machine

- La récolteuse ne peut être utilisée que par une personne ayant le permis de conduire les tracteurs agricoles et qui a pris connaissance de la notice d'utilisation de la récolteuse.
- Il est interdit d'admettre à l'utilisation de la récolteuse de personnes tierce qui n'ont pas pris connaissance de la notice d'utilisation.
- Il est interdit d'admettre à l'utilisation de la récolteuse les enfants ainsi que les personnes sous influence de l'alcool.
- La récolteuse doit être soulevée sur l'attelage trois points du tracteur doucement, sans repousses ni vibrations.
- **Il est absolument interdit de travailler avec la récolteuse ne possédant pas de couverture de protection de l'arbre de transmission.**
- Il est interdit de travailler avec la récolteuse sur des pentes de plus de 8,5°.
- Il faut laisser la récolteuse en position baissée quand l'opérateur descend du tracteur.
- Il faut utiliser comme transmission uniquement des arbres avec les protections complètes et la désignation CE.
- La suppression des encombrements peut être effectuée après avoir Bains la machine sur le sol et après avoir débrancher l'arbre et arrêter le moteur et enlever les clés de contact.
- Pendant la suppression des encombrements, si nécessaire, utiliser des outils spéciaux et protéger la récolteuse soulevée contre sa chute à l'aide d'un support, p.ex. d'un morceau de bois.
- Il est interdit de faire marche arrière du tracteur pendant le travail quand la machine se trouve en position de travail.
- Toutes les activités d'entretien (lubrification, réparations, nettoyage, etc.) doivent être effectuées la récolteuse posée sur le sol, le moteur du tracteur arrêté, les clés de contact retirées et le frein à main tiré.
- Les personnes exploitant des machines Agricole doivent posséder des vêtements et des chaussures de sécurité ainsi que des équipements de protection individuelle conformément aux dangers existants.

3.5.4. Transport de la machine

- Le transport de la récolteuse sur les moyens de transport du fabricant chez le vendeur ou chez le client est décrit en détail dans le chapitre « Transport sur les voies publiques ». Il faut respecter les règles de sécurité pendant le chargement et immobiliser correctement la récolteuse sur la remorque du véhicule. Les points d'attachement des cordes ou des chaînes sont désignés par les pictogrammes.
- La récolteuse transportée sur l'attelage à trois-points du tracteur sur les voies publiques doit être équipée d'un dispositif portatif lumineux et d'avertissement ainsi qu'un triangle d'avertissement caractérisant les véhicules se déplaçant lentement, installés dans des poignées spéciales se trouvant sur le châssis de la récolteuse, voir détails dans le chapitre « Transport sur les voies publiques ».
- Il est interdit de transporter des personnes ou des objets sur le châssis ou dans le réservoir de la récolteuse.
- Il faut faire attention au chevauchement de la machine dans les virages et à la fixation rigide avec le tracteur surtout lors des demi-tours pendant le travail de la machine et sur les tournants durant le transport sur les voies publiques.
- Il faut faire particulièrement attention en tournant le tracteur avec la récolteuse suspendue aussi bien pendant le transport qu'en tournant sur le champ, surtout si des personnes ou des objets se trouvent non loin.
- La vitesse du tracteur avec la récolteuse pendant le transport ne peut pas dépasser : - lors du transport sur les routes au revêtement dur – 15 km/h, - lors du transport sur les route des champs – 10 km/h.

3.5.5. Stockage de la machine

- Le débranchement de la récolteuse du tracteur ne peut avoir lieu qu'après avoir arrêté la prise de force et le moteur du tracteur, après avoir retiré les clés de contact et après avoir tiré le frein à main.
- La récolteuse doit être stockée dans un endroit sec, sur un sol dur et plat. Faire particulièrement attention en posant la récolteuse sur le sol, il existe le risque de se blesser ou d'écrasement !!!
- La récolteuse doit s'appuyer pendant le stockage sur les socs et les roues de soutiens.
- Le stockage de la récolteuse devrait avoir lieu dans un endroit où il n'y a pas de possible de blessures accidentelles des personnes ou des animaux, sur une surface plate, le mieux sous abri.
- La récolteuse doit être stockée propre.



Menace !

Attention aux bords aigus - possibilité de blessure, garder une précaution pendant la réalisation des activités autour de la récolteuse.

3.5.6. Autres recommandations

- Il est interdit d'utiliser la récolteuse dans d'autres buts que ceux mentionnés dans la notice d'utilisation.



ATTENTION

Le non respect des règles ci-dessus peut créer des dangers pour l'opérateur et les personnes tiers mais aussi peut endommager la récolteuse. L'utilisateur est le seul

responsable des dégâts résultant du non respect de ces règles.

3.6. Conformité aux normes

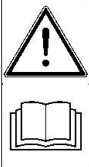
La machine a été conçue et construite en conformité avec les normes concernant la sécurité dans l'industrie des machines en vigueur le jour de l'introduction de la récolteuse sur le marché. Les actes juridiques et les normes suivantes ont été particulièrement pris en considération :

- 2006/42/WE – Directive concernant la sécurité des machines mise en usage par l'**Arrêté du Ministre de l'économie du 21.10.2008 (J.O. n° 199, pos. 1228)**.
- PN-EN ISO 12100:2012P – Sécurité des machines. Règles générales de réalisation des projets. Evaluation des risques et diminution des risques.
- PN-EN ISO 4254-1:2013-08E – Machines Agricole. Sécurité. Partie 1 : Exigences générales. (original)
- PN-ISO 730-1:1996P – tracteurs agricole à roues. Attelage trois-points arrière. Catégories 1, 2, 3 et 4.
- PN-R-02001-01:1993 – Tracteurs et machines agricoles et forestières. Moyens techniques d'assurer la sécurité. Arrêtés principaux
- PN-ISO 2332:1998P – Tracteurs et machines agricoles. Suspension des machines sur l'attelage trois-points. Zone de surface libre.
- PN-ISO 3600:1998P – Tracteurs et machines agricoles et forestières, outils. Notice d'utilisation. Contenu et forme.
- PN-ISO 11684:1998P – Tracteurs et machines agricoles et forestières, outils. Signes de sécurité et d'avertissement. Règles générales.

3.7. Signes de sécurité et inscriptions

La récolteuse de pommes de terre à 1 rang Z655 de la société **BOMET®** est équipée de tous les appareils qui garantissent un travail prudent. Des signes d'avertissements - pictogrammes se trouvent là où il est impossible de sécuriser totalement les endroits dangereux du point de vue du fonctionnement correct de la récolteuse qui indiquent la possibilité d'apparition du danger et présentent le moyen d'y remédier.

Le tableau 1 présente en détail les pictogrammes placés sur la machine ainsi que leur signification. Les pictogrammes de sécurité doivent être protégés contre leur perte et contre une perte de lisibilité. Les signes et inscriptions perdus et illisibles doivent être remplacés par de nouveaux. Il est exigé que les nouvelles pièces utilisées lors de la réparation soient indiqués par les signes de sécurité prévus par le fabricant. Il est possible d'acheter les pictogrammes en écrivant à l'adresse du fabricant ou en envoyant une information à l'adresse e-mail en indiquant le numéro du signe (selon le tableau 1) ainsi que la version et l'année d'édition de la notice d'utilisation. Tableau 1. Signes de sécurité et inscriptions

No	Pictogramme	Signification	Emplacement
1	2	3	4
1.	(Plaque signalétique)	<i>Plaque signalétique</i>	<i>A l'avant du châssis à gauche</i>
2.		<i>Attention. Avant de commencer le travail il faut prendre connaissance du contenu de la notice d'utilisation.</i>	<i>A l'avant sur le support de l'attelage trois-points</i>

3.		Attention. Arrêter le moteur et retirer les clés de contact avant de commencer des activités de maintien.	A l'avant sur le support de l'attelage trois-points
4.		Ne pas prendre de place près de la tige de traction pendant la commande de l'appareil de levage.	A l'avant sur le support de l'attelage trois-points
5.		Danger de blessure de la jambe. Garder une distance de sécurité des bords aigus des socs.	Sur le châssis de la récolteuse
6.		Attention. Ne pas toucher les éléments de la machine avant l'arrêt de tous les appareils.	Sur le châssis de la récolteuse
7.		Danger d'écrasement de la main. Ne pas mettre les mains dans la zone d'écrasement quand les éléments sont en marche.	Sur le châssis de la récolteuse près des leviers des balanciers
8.		Désignation des lieux des prises pour le chargement.	Sur le châssis de la récolteuse
9.		Désignations des endroits à lubrifier	Sur le châssis du cultivateur
10.		Symbole de la vitesse admissible de transport	A l'arrière sur la protection de l'arbre de transmission
11.		Information sur la vitesse de rotation de la prise de force et sur la direction de rotation	Sur la protection de la prise de force
12.		Logo de la société	Sur le châssis de la récolteuse

3.8. Responsabilité du fabricant et garantie

En référence à la machine décrite dans cette notice, la société **BOMET®** ne prend en considération aucune responsabilité civile en cas de :

- une utilisation incorrecte de la machine ou non conforme aux recommandations du fabricant,
- une utilisation de la machine de façon violant les lois nationales concernant la sécurité et la prévention des accidents,
- du non respect ou du respect incorrect des règles citées dans la présente notice d'utilisation,
- une introduction des modifications non autorisées dans la machine,
- une exploitation de la machine par un personnel qui n'a pas été formé pour cela, - une utilisation des pièces de rechanges qui ne sont pas des pièces originales.

Si l'acheteur veut profiter de la garantie, il doit respecter rigoureusement les recommandations et les règles mentionnées dans la notice. En particulier :

- il ne devrait travailler que dans les étendues mentionnées du fonctionnement de la machine,
- il devrait effectuer un entretien constant et soigneux,
- il ne peut autoriser à l'exploitation de la machine que les opérateurs aux capacités et qualifications appropriées,
- il ne devrait utiliser que les pièces de rechange originales conseillées par le fabricant.

3.9. Bruits et vibrations

Il n'y a pas de risque causé par le bruit pendant le travail de la récolteuse causant la perte d'audition car le lieu de travail de l'opérateur se trouve dans la cabine du tracteur. La mesure de la pression acoustique a été effectuée lors de l'arrêt de la machine conformément à l'annexe B des normes PN-EN ISO 4254-1:2013-08^E, lors des rotations nominales du moteur du tracteur le bruit était de 80 dB (A).

Les risques causés par les vibrations n'ont pas lieu pendant le travail de la récolteuse car le lieu de travail de l'opérateur se trouve dans la cabine du tracteur où le siège amorti et formé ergonomiquement.

4. INFORMATION CONCERNANT L'UTILISATION

4.1. Informations générales

La récolteuse de pommes de terre est fabriquée en tant que machine à 1 rang attachée à un attelage trois-points d'un tracteur. La récolteuse à 1 rang est une machine à un travail sur les pentes ne dépassant pas 8,5° et peut travailler avec des tracteurs d'une puissance de plus de 10 ch. équipés d'une prise de force normalisée (voir caractéristique technique - tableau 4) équipés de charges standards des roues.

4.2. Construction et fonctionnement de la machine

La récolteuse attelée (fig. 1) est une machine agricole infaillible et facile à utiliser à une construction compacte et simple.

L'élément de base est constitué par le châssis soudé (1) auquel sont fixés les autres éléments de la machine. A l'avant du châssis se trouve l'attelage trois-points avec le support de l'attelage qui dans la partie inférieure possède les pivots des essieux fixés (2) conformément à la catégorie I ou II de l'attelage.

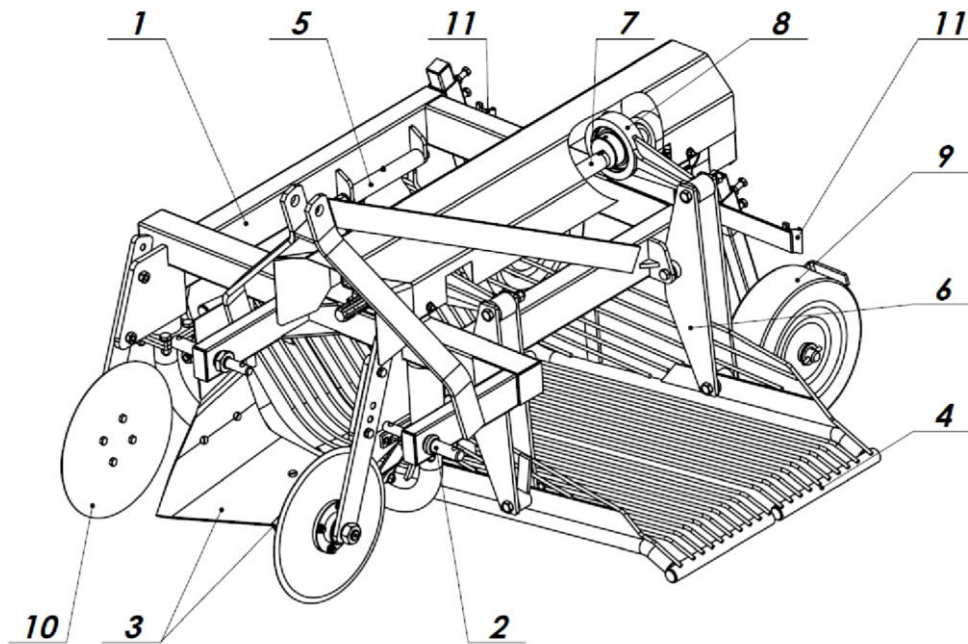


Fig. 1. Eléments de base de la récolteuse : 1 - châssis, 2 – pivots attelage trois-points, 3 – socs du labourer, 4 – paniers à tamiser, 5 – balanciers, 6 - levier du balancier, 7 – arbre de transmission, 8 – bielles, 9 – roues de soutien, 10 - disques à labourer, 11 – poignée pour la plaque d’illumination ou la plaque triangulaire

Le labourer (3) composé de deux socs est fixé dans la partie avant sur une forme spécialement profilée. En option sur les côtés des socs peuvent être fixés les disques à labourer (10). La forme profilée des socs garantit une prise la plus favorable des billons avec les pommes de terre. Le labourer donne une couche de terre sur les paniers à tamiser (4). Les paniers à tamiser sont une construction mobile de tuyaux et de tiges, fixée au châssis par les balanciers (5) et les leviers (6), qui effrite et tamise la terre et dépose les pommes de terre (ou une autre récolte) sur bande étroite à gauche de la machine. La récolteuse est une machine active, les paniers à tamiser reçoivent la propulsion de la prise de puissance par l'arbre de transmission (7) sur lequel sont posées les bielles reliées avec les leviers. Q l'arrière de la récolteuse sur des glissières sont fixées les roues de soutien (9) servant à réglage continu de la profondeur de labourage. Egalement à l'arrière au châssis de la récolteuse sont fixées les poignées à fixer les plaques d'avertissement (11) et la plaque triangulaire distinguant les véhicules se déplaçant lentement.

4.3. Equipement

Le fabricant fournit à la vente une récolteuse déjà assemblée. Le fabricant fournit avec la machine : une notice d'utilisation avec le catalogue des pièces de rechange et la carte de garantie. A l'équipement standard de la machine **n'appartient pas** : la prise de puissance, les dispositifs portatifs lumineux d'avertissement et le triangle d'avertissement distinguant les véhicules lents, il est possible de les acheter dans les magasins agricoles.



A RETENIR

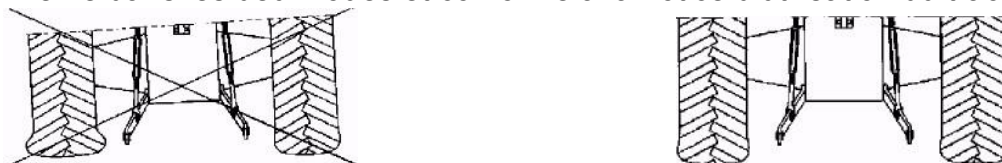
La notice avec le catalogue des pièces de rechange constitue un équipement de base de récolteuse.

Chaque utilisateur de la récolteuse doit posséder les plaques lumineuses d'avertissement fonctionnant et le triangle d'avertissement indiquant les véhicules lents (la description des

plaques se trouve dans le chapitre « Transport »). Leur manque pendant le transport peut causer un risque d'accident. L'utilisateur de la machine répond des dégâts causés pendant l'accident.

4.4. Préparation du tracteur au travail

La préparation du tracteur au travail avec la récolteuse consiste en la vérification de sa performance générale selon la notice d'utilisation du tracteur (il faut faire particulièrement attention au fonctionnement correct de l'attelage). Il faut en plus démonter du tracteur les éléments empêchant la fixation de la machine ainsi que son travail. La récolteuse doit être attachée aux tracteurs de classes recommandées équipés des charges standards de l'essieu avant et des roues arrières conformément aux données indiquées dans la caractéristique technique du tracteur. La pression d'air en particulier dans les pneus arrières du tracteur doit être la même dans les deux roues et conforme à la notice d'utilisation du tracteur !



Les tiges de traction inférieures de l'attelage du tracteur doivent être repositionnées avant d'attacher la machine à la position inférieure à la même hauteur (distance des articulations du sol minimum 200 mm). Les tiges de traction se trouvant à la même hauteur du sol facilitent l'attelage de la récolteuse au tracteur.

4.5. Préparation de la récolteuse au travail



ATTENTION

Il est interdit à l'opérateur de rester dans la zone entre le tracteur et la machine quand le moteur du tracteur est en marche.

La préparation de la récolteuse au travail pendant la saison et après la période de stockage (p.ex. après l'hiver) consiste à vérifier son état technique et surtout de la solidité des jonctions des éléments de travail avec le châssis. En cas d'observation d'endommagements ou d'usure des éléments il faut les changer contre de nouveaux ou des éléments réparés. Cela peut causer dans le cas contraire la baisse de la qualité du travail de la machine.

Avant de commencer le travail de la récolteuse, il faut :

- vérifier les fixations des vis, en cas d'observation de jeu, resserrer les écrous (faire particulièrement attention aux vis où sont insérés les simerblock),
- vérifier la fiabilité des connexions des boulons,
- vérifier l'état du laboureur et des écrous de réglage,
- vérifier l'état des paniers à tamiser,
- vérifier l'état des roulements sur lesquels l'arbre et l'excentricité sont posés,
- vérifier l'état des soudures sur le châssis et autres éléments soudés de la machine,
- lubrifier la récolteuse conformément aux recommandations (voir chapitre « Notice de lubrification »).



ATTENTION

Toutes les opérations de maintenance technique de la récolteuse doivent être effectuées avant de l'attacher au tracteur.

4.6. Attelage de la récolteuse au tracteur

Il faut effectuer les opérations suivantes pour attacher la récolteuse au tracteur :

- démonter la barre d'attelage des outils des tiges de traction inférieures de l'attelage troispoints du tracteur,
- s'approcher doucement avec le tracteur suffisamment près du châssis de la machine,
- **arrêter le moteur du tracteur, retirer les clés de contact et tirer le frein à main,**
- placer les tiges de tractions inférieures du tracteur sur les pivots de la récolteuse et protéger à l'aide des verrous transversaux typiques,
- relier la pièce de raccordement inférieure du tracteur à l'aide d'un boulon avec le bâti du châssis de la récolteuse et protéger à l'aide des verrous transversaux typiques,
- tendre légèrement les chaînes des tiges de traction inférieures du tracteur en gardant la symétrie de l'attelage de la récolteuse par rapport au tracteur,
- relier la récolteuse à la prise de puissance à l'aide de l'arbre à cardan télescopique, protéger les couvertures de protection contre la rotation en fermant les chaînes.
- fixer les plaques portatives lumineuses d'avertissement ainsi que le triangle d'avertissement indiquant les véhicules lents,
- lever la récolteuse au-dessus de l'espace minimum de transport (250mm).



ATTENTION

Il est interdit d'attacher la machine au tracteur quand le moteur du tracteur est en marche. Il est interdit d'utiliser d'autres éléments protégeant l'attelage de l'outil que ceux recommandés par le fabricant.



ATTENTION

Il faut faire particulièrement attention en attelant la récolteuse, ne pas prendre place entre la récolteuse et le tracteur.

Le débranchement de la récolteuse du tracteur a lieu dans l'ordre inverse, il faut retenir de poser la machine sur un sol plat et droit.

4.7. Réglages et positionnements de la récolteuse

Le travail correct et bon du point de vue de la qualité de la récolteuse dépend de la mise à niveau correcte de la récolteuse et ensuite du réglage de l'enfonçage du laboureur et de son angle. Il faut vérifier sur un petit fragment avant de commencer le travail la régularité des réglages et éventuellement les corriger.

La mise à niveau transversale est effectuée à l'aide de la bielle droite de l'attelage du tracteur. Le châssis de la récolteuse, après le réglage, visible de derrière, doit être posé horizontalement après avoir obtenu une profondeur entière.

Le réglage de la profondeur du labourage est effectué par le positionnement sur une hauteur appropriée des roues à l'arrière de la récolteuse, sur un niveau du côté droite et gauche. Le niveau de l'enfonçage doit être tel que toutes les pommes de terre soient déterrées sans endommagements mais en même temps de manière à ce que le laboureur ne prenne pas trop de terre. Le surplus de terre sur les paniers cause des difficultés dans le tamisage des pommes de terre.

Le réglage de l'angle de labourage a lieu par le rallongement ou raccourcissement de la pièce de raccordement centrale. En raccourcissant la pièce de raccordement nous augmentons l'angle d'entrée du laboureur tandis qu'en rallongeant nous diminuons l'angle. Il faut tout de même faire attention et régler la longueur de la pièce de raccordement de manière à ce que sous le panier à tamiser reste de l'espace pour la terre tamisée.



AVERTISSEMENT

Il est interdit d'effectuer les réglages de la récolteuse quand le moteur du tracteur est en marche. Il est interdit à l'opérateur de rester dans la zone entre le tracteur et la récolteuse quand le moteur du tracteur est en marche.

4.8. Travail avec la récolteuse



ATTENTION

Il est absolument interdit de travailler avec la récolteuse sans couvertures de protection.

Il est conseillé d'utiliser l'arbre à cardan télescopique pourvu du signe CE.

Nous obtiendrons les meilleurs effets du travail avec la récolteuse si le champ est préliminairement nettoyé des pierres et des mauvaises herbes. Il faut aussi remarquer que le meilleur tamisage de la terre est obtenu lors d'une humidité moyenne du sol. L'opérateur peut commencer le travail après avoir réalisé le réglage conformément au point 4.7.



IMPORTANT

Les meilleurs effets de travail sont obtenus sur des sols à compacité légère et moyenne au petit nombre de pierres et de mauvaises herbes.

Le champ doit être divisé en billons, en optimum jusqu'à 30 billons et creuser en allant « en rond ». Il faut baisser la récolteuse en position ouvrable en entrant dans le billon et soulever la machine à la fin du billon à la position de transport à l'aide de l'appareil hydraulique de levage. La machine doit être dirigée de façon uniforme durant le travail. Les roues de la récolteuse doivent être fixées dans les poignées de façon à ce que la roue droite n'écrase pas le billon voisin.



AVERTISSEMENT

Tous les encombrements survenus pendant le travail de la récolteuse nécessitant une intervention doivent être supprimés à l'arrêt du tracteur, la récolteuse baissée, le moteur

du tracteur arrêté et le frein à main tiré.

Dans le cas d'encombrement de la machine et quand les éléments ne se sont pas nettoyés tous seuls il faut arrêter le tracteur, arrêter le moteur et ensuite enlever les impuretés à la main ou à l'aide des outils spéciaux. Si la récolteuse doit être soulevée pour supprimer les impuretés il faut poser un support protégeant contre le rabattement (p.ex. un morceau de bois). Il faut faire particulièrement attention pendant le travail et surtout pendant la première période d'utilisation au jeu des raccordements des vis. C'est pourquoi il est nécessaire de vérifier et de resserrer les raccordements des vis après avoir arrêté le tracteur et coupé le moteur.



ATTENTION

Les demi-tours doivent s'effectuer doucement avec la récolteuse soulevée en position de transport en n'utilisant pas le frein indépendant du tracteur. Il faut faire particulièrement attention si des personnes ou des objets se trouvent dans la zone de travail de la récolteuse.



ATTENTION

Il est interdit de faire marche arrière du tracteur pendant le travail quand la machine se trouve en position de travail. La récolteuse doit être soulevée doucement, sans

repoussements ni vibrations.

**ATTENTION**

Il est inadmissible de laisser la récolteuse sur une pente ou autre inclinaison du terrain sans la protéger contre sa dégringolade involontaire.

5. ENTRETIEN TECHNIQUE

Il faut contrôler l'état des fixations de vis et, en cas de jeu, les resserrer afin de garantir un long travail sans pannes. La récolteuse doit être soigneusement nettoyée après la fin du travail. Les éléments usés ou endommagés de la récolteuse doivent être remplacés en respectant les consignes suivantes :

- tous les éléments usés de la récolteuse doivent être remplacés dans un temps approprié,
- utiliser uniquement les pièces de rechange originales assurant une bonne qualité, cela constitue une des conditions de la validité de la garantie.

5.1. Indications concernant l'entretien de la récolteuse

La récolteuse doit être nettoyée après chaque travail de la terre et autres impuretés, particulièrement bien nettoyé les paniers de secousse ainsi que les socs des restes des tiges et de la terre. Effectuer ensuite une révision des jonctions des pièces et des ensembles. L'entretien technique de la récolteuse consiste en un contrôle de l'état des socs de labourage, des paniers de secousse et de l'arbre de transmission avec les excentricités mais aussi en une vérification des raccordements des vis, des boulons ainsi que de l'état des soudures. Toutes les jonctions desserrées doivent être resserrées. Les boulons et les pivots de l'attelage de la récolteuse ne doivent pas être lubrifiés, il faut les maintenir dans un état propre et sec. Les plaques d'avertissement et le triangle indiquant les véhicules lents doivent être maintenus en propreté.

**ATTENTION**

Toutes les opérations d'entretien doivent être effectuées la récolteuse baissée sur le sol, le moteur du tracteur arrêté en utilisant des équipements de protection individuelle

appropriés (p.ex. des gants).

5.2. Entretien de la récolteuse après la saison

Il faut nettoyer soigneusement la récolteuse de toutes les salissures et la laver après la fin de la saison de travail. Les éléments usés ou endommagés doivent être remplacés et toutes les jonctions desserrées des vis doivent être resserrées/ Les manques dans la couche de peinture doivent être nettoyés et refaits par une couche fraîche de peinture de protection, ensuite il faut lubrifier la récolteuse selon la notice de lubrification. 5.6).

5.3. Stockage de la récolteuse

La récolteuse doit être stockée sous un abri, sur un sol plat et dur. Il est possible de stoker la machine à l'extérieur en cas de manque d'abri. Après avoir détaché la récolteuse du tracteur, la machine doit s'appuyer sur le soc de labourage ainsi que sur les roues de soutien.

**ATTENTION**

La récolteuse doit être stockée dans un endroit ne créant pas de danger pour les gens et l'entourage.

Il faut répéter l'entretien des éléments de travail en cas de lavage de la couche d'entretien pendant une longue période de stockage à l'extérieur. **Les plaques lumineuses d'avertissement et le triangle indiquant les véhicules lents doivent être démontés de la récolteuse et placés dans un endroit sec protégeant contre un endommagement.**

5.4. Remplacement des éléments ouvrables

L'usure d'exploitation des éléments ouvrables, c'est-à-dire les socs de labourage a lieu pendant l'utilisation de la récolteuse. Il faut prendre soin des socs pour qu'ils soient en bon état technique, sans déformations et aigus. Afin de remplacer un élément ouvrable il faut placer la récolteuse attachée au tracteur en position de transport. La machine doit être protégée contre le rabat en plaçant sous le châssis support assez résistant empêchant que la machine tombe. Après avoir placé le support il faut abaisser la récolteuse jusqu'à ce qu'elle s'y appuie, ensuite arrêter le moteur du tracteur, retirer les clés de contact et tirer le frein à main et protéger une des roues arrières à l'aide d'une cale contre un déplacement. Avant de remplacer les pièces de travail il faut vérifier la stabilité de l'ensemble : tracteur - récolteuse.



ATTENTION

Le démontage et montage des éléments usés de la récolteuse doivent être effectués sur un sol plat et dur après l'abaissement de la récolteuse sur le sol ou les supports.

Remplacement des socs de labourage

- le châssis de la récolteuse doit s'appuyer sur un support afin que le soc soit au-dessus du sol,
- Dévisser les vis fixant les socs au châssis,
- démonter les socs usés,
- installer les nouveaux socs,
- resserrer la vis de fixation de la poignée.

Remplacement du panier à tamiser

- le châssis de la récolteuse doit s'appuyer sur un support afin que le panier soit au-dessus du sol,
- dévisser et enlever la vis fixant le panier dans le balancier,
- dévisser et enlever la vis fixant le panier dans le levier,
- démonter le panier usé ou endommagé,
- installer le nouveau panier,
- **resserrer les vis fixant le panier dans le balancier et dans le levier.**



A RETENIR

Les éléments ouvrables ne sont pas soumis à la garantie dans le cas d'usure ou d'endommagement non survenu de la faute du fabricant.



ATTENTION

Il faut utiliser pendant le remplacement des pièces de travail les outils appropriés et les gants de protection. Il faut profiter du catalogue des pièces de rechange pendant le remplacement des pièces de travail où sur le schéma est montré le montage des éléments de la récolteuse.

5.5. Notice de lubrification

Le respect des périodes de graissage ainsi que l'utilisation des genres appropriés de lubrifiants appartient aux opérations de base d'entretien. Il faut nettoyer tous les points de graissage avant d'effectuer le graissage. La récolteuse doit être graissée conformément au tableau 3.

Tableau 2. Endroits de graissage de la récolteuse

N° du point de graissage	Endroit de graissage	Fréquence de lubrification	Genre de lubrifiant
1	Douille du balancier du panier avant	2 fois par saison	graisse LT-43
2	Douille du panier avant	2 fois par saison	graisse LT-43
3	Douille du balancier du panier arrière	2 fois par saison	graisse LT-43
4	Douille du panier arrière	2 fois par saison	graisse LT-43
5	Essieu de la roue de soutien	toutes les 50 heures	graisse LT-43
6	Groupe du roulement de l'arbre de transmission	toutes les 200 heures (pas plus rarement qu'une fois par saison)	graisse LT-43

5.6. Détection et suppression des défauts

Les défauts suivants qui peuvent avoir une influence négative sur la qualité du travail de la récolteuse, qui peuvent augmenter les coûts de l'opération et aussi conduire à l'endommagement aussi bien de la récolteuse que du tracteur peuvent avoir lieu pendant le travail.



A RETENIR !

Le travail avec une machine défectueuse ou mal réglée peut conduire à de sérieux risques de danger pour l'opérateur et les personnes tierces. Il faut immédiatement

supprimer les défauts et endommagements observés.

Tableau 3. Tableau des défauts et du moyen de leur suppression

Observations	Cause	Moyen de suppression
L'avant du tracteur à tendance à se soulever	Charge trop faible de l'avant. IMPORTANT: La charge de l'essieu du tracteur avant ne peut pas être inférieure à 0,2 de son propre poids.	Vérifier si la classe du tracteur est conforme aux recommandations de la notice d'utilisation. Si non – changer de tracteur. Si oui – vérifier et si nécessaire ajouter un nombre approprié de charge de l'essieu avant.
Pommes de terre déterrées, les légumes sont endommagés	La récolteuse ne travaille pas assez profondément	Augmenter la profondeur du travail de la récolteuse en réglant les roues de soutien.
La récolteuse ne veut pas s'approfondir	Socs de labourage endommagés ou usés	Vérifier et remplacer les socs de labourage
	Socs de labourage placés trop haut	Vérifier et régler la profondeur du travail
	Mise à niveau longitudinale incorrecte	Vérifier et mettre à niveau la récolteuse, régler à l'aide de la pièce centrale de raccordement

Toute la terre n'est pas tamisée	Espace trop petit entre les paniers et le sol	Vérifier et effectuer un réglage approprié à l'aide de la pièce centrale de raccordement et des roues de soutien
Balancement transversal de la récolteuse	Tendeurs des tendeurs latéraux de traction incorrectement réglés	Vérifier et régler

6. TRANSPORT SUR VOIES PUBLIQUES

6.1. Transport de la récolteuse à l'aide des moyens de transport

Les récolteuses peuvent être transportées du fabricant au vendeur sur une remorque du moyen de transport. Les récolteuses sont transportées assemblées et prêtes au travail. Les récolteuses sont chargées sur les remorques des véhicules à l'aide des engins de levage après avoir placés des cordes ou des chaînes à l'endroit désigné par le fabricant par des pictogrammes. Les récolteuses doivent être immobilisées sur les moyens de transport, le transporter répond de la fixation correcte.



ATTENTION

Il faut attacher les cordes ou les chaînes lors du chargement de la récolteuse aux endroits désignés par le fabricant par des pictogrammes pendant le chargement.

6.2. Transport de la récolteuse sur un tracteur

La récolteuse est adaptée au transport sur les voies publiques sur l'attelage trois-points du tracteur. Il faut la soulever pour le transport à l'aide de l'attelage trois-points du tracteur de manière à ce que l'espace soit au minimum de 25 cm. **Si pendant le transport sur l'attelage trois-points du tracteur la récolteuse cache les feux du tracteur**, la récolteuse doit être équipée des plaques lumineuses d'avertissement portatives équipées à l'arrière d'un bloc de feux (rouges de position, feux de stop, clignotants et rétro réfléchissant rouges). Si les feux du tracteur sont visibles, il suffit d'installer sur la machine une plaque triangulaire distinguant les véhicules lents ainsi que des plaques portatives lumineuses d'avertissement équipées à l'arrière d'un feu de position rouge et rétro réfléchissant rouge. Les appareils lumineux portatifs se connectent avec l'installation du tracteur à l'aide d'un câble de connexion terminé de fiches à 7 pôles. En plus le tracteur auquel est attachée la récolteuse doit répondre aux conditions d'admission à la circulation sur les voies publiques conformément aux exigences du Code de la route.



ATTENTION !

Il est interdit de circuler sur les voies publiques sans une signalisation approprié (Arrêté du Ministre de l'infrastructure du 3é décembre 2012, J.O. n° 32/2003, pos. 262 avec changements ultérieurs). La récolteuse transportée sur les voies publiques sur l'attelage trois-points du tracteur doit être obligatoirement équipée de plaques lumineuses portatives d'avertissement (si nécessaire) et d'un triangle indiquant les véhicules lents fixés aux prises spéciales installées sur la machine.



ATTENTION !

Il faut retenir que la machine chevauche aux virages. Il est interdit de transporter des personnes et des marchandises sur la récolteuse.

7. DEMONTAGE ET DEMOLITION



ATTENTION

Toutes les activités liées au démontage et à la démolition de la récolteuse doivent être effectuées sur un sol dur droit après le baissement de la récolteuse sur le sol ou un support en utilisant des équipements de protection individuelle appropriés (p.ex. des gants ou des lunettes).

Effectuer le démontage et la démolition de la herse dans le cas des endommagements durables du châssis et d'autres éléments de portance causant une détérioration de la fonctionnalité ainsi qu'une menace de sécurité d'utilisation. Le démontage de la machine doit être effectué par des personnes qui ont pris connaissance au préalable de sa construction équipés de gants de protection ainsi que d'autres équipements de protection individuelle. Ces opérations doivent avoir lieu après avoir placé la machine sur un sol plat et dur.



ATTENTION

Avant de commencer les opérations de démontage il faut détacher la herse à disque du tracteur.

Le démontage doit être effectué dans un ordre approprié, conformément aux tableaux se trouvant dans le catalogue des pièces de rechange en évitant le risque d'écrasement par les pièces dévissées. Il faut garder toutes les mesures de sécurité en utilisant les gants de protection ainsi que des outils appropriés. Tous les éléments de liaisons sont fabriqués en éléments normalisés adaptés aux clés métriques. Des espaces libres permettant un dévissage et vissage facile des vis et des écrous sont prévus pour le mouvement des clés. Il faut utiliser les clefs carrées dans le cas des vis de l'étrier fixant les sections de travail au châssis.

Il faut utiliser des engins de levage durant le démontage à cause du poids des éléments de la récolteuse dépassant les 20 kg (châssis, arbre de transmission). Il faut regrouper pendant le démontage et la démolition les pièces selon le genre du matériau. Les éléments démontés doivent être regroupés et transmis au point de rachat de ces métaux.



ATTENTION

Les engins de levage utilisés durant le démontage ne peuvent être employés que par des personnes possédant des autorisations et qualifications appropriées.

8. CARACTERISTIQUE TECHNIQUE

Les données techniques de la récolteuse à un rang se trouvent dans le tableau 4.

Tableau. 4. Caractéristique technique de la récolteuse à 1 rang

No	Spécification	Unités de mesure	Données du fabricant
1.	Symbole	-	Z655
2.	Type de récolteuse	-	à attelage
3.	Largeur de travail	-	à 1 rang
4.	Ecart des rangs creusés	mm	625 - 750
5.	Profondeur maximale de travail	mm	200
6.	Poids de la machine	kg	245
7.	Dimensions de gabarit en position de travail		
	- longueur	mm	1700

	- largeur	mm	1500
	- hauteur	mm	1150
8.	Besoin de puissance (min.)	kW/KM	7,5 / 10
9.	Vitesse ouvrable	km/h	5
10.	Arbre à cardan - min. moment*	Nm	300
11.	Arbre à cardan - longueur min / max*	mm	L _{min} - 510, L _{max} - 790
12.	Vitesse de l'arbre à cardan	tr/min	540
12.	Rendement	ha/h	jusqu'à 0,22

* - l'arbre à cardan ne fait pas partie de l'équipement de la récolteuse. N'utiliser que les arbres à désignation CE.

Les mesures des grandeurs géométriques et des poids se trouvant dans la caractéristique technique ont été effectuées avec une précision de 1%

NOTES
